



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

LES CONGES BONIFIES REMIS EN CAUSE PAR LE GOUVERNEMENT

Dans le compte rendu de la réunion interministérielle que vous trouverez ci-joint, le cabinet du Premier ministre prend les décisions suivantes :

- Suppression des congés supplémentaires
- Suppression de la surrémunération
- Réflexion sur le financement des billets d'avion dans un cadre interministériel par soucis d'économie.

Fo Fonction Publique condamne la méthode qui consiste à contraindre les organisations syndicales à s'engager dans une « *négociation* » alors que le cadre est déjà défini et limité.

Une négociation passe par un constat partagé par les parties concernées puis, de cet état des lieux, doit naître la base de la négociation. Celle-ci doit prendre en compte la position des organisations syndicales.

FO Fonction Publique n'a jamais fait cette demande mais nous avons des revendications pour améliorer l'existant.

Deux mois de concertations à partir du mois d'avril pour discuter de décisions que le Premier ministre a déjà prises unilatéralement, de qui se moque-t-on ?

Au travers de ce jeu de dupe d'un soi-disant dialogue social, ce sont les personnels ainsi que leurs représentants que ce gouvernement méprise et déconsidère.

FO fonction publique a demandé immédiatement une audience auprès de la ministre de l'outre-mer et compte bien, à cette occasion, dénoncer la méthode et rappeler nos revendications en la matière.

Bien entendu, il est nécessaire que les agents puissent partir plus souvent mais avec les mêmes conditions qu'aujourd'hui (prime de vie chère, congés supplémentaires et de meilleures conditions de fret).

Nous rappelons qu'à l'origine, les congés bonifiés étaient réservés uniquement aux métropolitains exerçant en outre-mer. C'est après une lutte syndicale que les agents d'outre-mer employés dans l'hexagone ont pu en bénéficier.

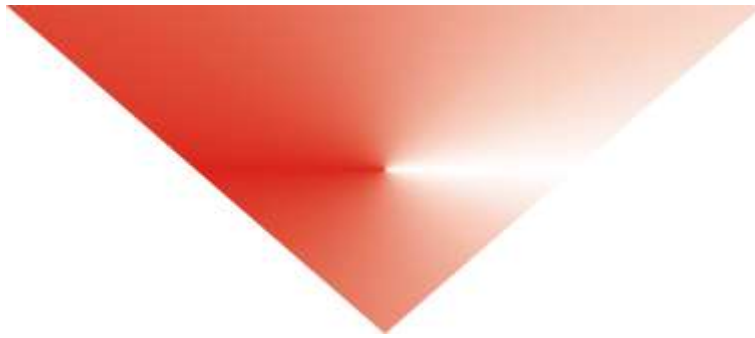
FO Fonction Publique refuse tout recul social sur ce dossier.

.../...

De même, n'oublions pas que les lauréats des concours d'outre-mer avaient pour obligation de prendre leur poste en métropole, se coupant ainsi de tout lien familial. Il est naturel qu'ils puissent se ressourcer dans leur région d'origine en tenant compte des spécificités locales, des distances les séparant de leurs familles ainsi que du coût des billets d'avion.

FO Fonction Publique suivra ce dossier avec attention et vous tiendra informés. N'oublions pas dans le même temps que le gouvernement casse le Statut général des fonctionnaires par le projet de loi de transformation de la fonction publique.

Trop c'est trop, ça suffit de taper sur les fonctionnaires et de toujours les considérer comme une dépense.



**Le 19 mars 2019
TOUS EN GREVE
POUR DIRE STOP**

FO

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR